



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles

**Arrêté n° 2022/N°67
portant inscription au titre des monuments historiques
d'objets mobiliers conservés à Flavigny-sur-Ozerain (Côte d'Or)**

Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté
Préfet de la Côte-d'Or

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 7 juillet 2022,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

Considérant que la conservation des objets désignés ci-après présente, au point de vue de l'art et de l'histoire un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

arrête :

Article 1^{er} : Sont inscrits au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants :

- *Sainte Catherine*, statue, pierre polychrome, XVI^e siècle, 140 x 52 x 37 ;
- *Éducation de la Vierge*, groupe, pierre polychrome, XVI^e siècle, 82 x 43 x 24 ;
- *Vierge à l'Enfant et saint Jean-Baptiste*, huile sur toile, 81 x 64 x 53 ;
- *Christ aux liens*, pierre polychrome, XVI^e siècle, 106 x 59 x 7 ;
- *Christ aux liens*, pierre polychrome, XVI^e siècle, 124 x 56 x 750 ;
- *Fauconnier ou saint Denis*, statue, pierre avec traces de polychromie, XV^e siècle ;
- *Buste reliquaire de sainte*, bois sculpté polychrome et doré, 58 x 57 x 30 ;
- *Buste reliquaire de sainte*, bois sculpté polychrome et doré ;
- *La Madone de la Justice*, tableau, huile sur toile, Jules Goddé, 1845-1846, 260 x 160 cm ;
- *12 stations de chemin de croix*, émail et fonte dorée, XIX^e siècle, 55 x 55 cm ; n° 2 et 11 volés
- *Saint évêque*, statue, bois polychrome, XVI^e siècle ;
- *Saint Sacrement*, bâton de procession, bois polychrome et doré, XVIII^e siècle, 80 x 32 x 40 cm ;
- *Saint Vincent ?* bâton de procession, bois polychrome et doré, XVIII^e siècle, 60 x 65 x 30 cm ;
- *Gloire avec angelots*, bois polychrome et doré, XVIII^e siècle, 100 x 80 x 25 cm ;
- *Pietà*, groupe, bois polychrome, XVII^e - XVIII^e siècle ?, 96 x 45 x 28 cm ;
- *Tenue de Suisse* (redingote, chapeau bicorne, baudrier, laine (bleu), galons argent) ;
- *Femme non identifiée*, statue, pierre, XVI^e siècle, 122 x 41 x 28 cm ;
- *Femme non identifiée*, statue, pierre, XVI^e siècle, 97 x 42 x 30 cm ;

conservés dans l'église de Flavigny-sur-Ozerain (Côte d'Or) et propriété de la commune.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au Maire de Flavigny-sur-Ozerain et au clergé affectataire.

Article 3 : Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le : 27 OCT. 2022

Le Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté
et par délégation
La Directrice régionale des affaires culturelles
de Bourgogne-Franche-Comté

Aymée ROGÉ

